



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INTENSIFICATION DES EFFORTS CONJOINTS DE L'UA ET DE LA SADC POUR ACCELERER LA SORTIE DE CRISE A MADAGASCAR

Addis Abéba, le 2 août 2013 : Dans le cadre des efforts visant à faciliter le retour rapide à l'ordre constitutionnel à Madagascar, à travers l'organisation d'élections présidentielles conformes à la Feuille de route pour la sortie de crise à Madagascar, le Commissaire de l'Union africaine (UA) à la Paix et à la Sécurité, Ramtane Lamamra, qui assure également la présidence du Groupe international de contact sur Madagascar (GIC-M), et le Médiateur de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'ancien Président Joaquim Chissano, ont effectué une visite à Antananarivo, les 1^{er} et 2 août 2013. À cette occasion, ils ont rencontré le Président de la Transition, Andry Rajoelina, les parties signataires de la Feuille de route et la Commission électorale nationale indépendante de la Transition (CENI-T), ainsi que le chapitre local du GIC-M.

Cette visite avait pour objet de discuter avec les parties malgaches des dispositions juridiques et pratiques devant être prises en vue du déroulement effectif des élections présidentielles et législatives dans les conditions prévues par la Feuille de route et par le Code électoral malgache. Lors de sa précédente visite à Antananarivo, du 9 au 13 juillet 2013, la délégation conjointe UA/SADC avait soumis aux parties malgaches un Plan en sept points destiné à mettre en œuvre les conclusions de la 7^{ème} réunion du GIC-M, tenue à Addis Abéba, le 26 juin 2013.

Lors d'une conférence de presse tenue au terme de leur visite, l'ancien Président Chissano et le Commissaire Lamamra, tout en mettant en évidence l'esprit de compromis et le sens des responsabilités nécessaires pour surmonter les difficultés restantes, ont exprimé leur optimisme quant aux perspectives de sortie de crise à Madagascar. Ils ont assuré les parties malgaches de la disponibilité de la communauté internationale à les accompagner, étant entendu que les conditions posées par la SADC, l'UA et le GIC-M en ce qui concerne la tenue de l'élection présidentielle devront être satisfaites.